



Municipalité de Lac-du-Cerf

19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0
Téléphone : (819) 597-2424 Télécopieur : (819) 597-4036
Courriel : taxation@lac-du-cerf.ca Site Web : lac-du-cerf.info

OFFRE D'EMPLOI JOURNALIER 2008

(Dans ce texte la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes)

La municipalité de Lac-du-Cerf est à la recherche d'un candidat pour pourvoir un poste de journalier.

Type de poste

Saisonnier
Horaire de travail – 40 h par semaine

Responsabilité

Sous la supervision de l'inspecteur municipal, le titulaire de ce poste fournit un support à ce dernier dans tous les aspects liés aux travaux publics d'une municipalité.

Ses principales tâches seront les suivantes :

Conduit les camions et les véhicules municipaux, effectue les travaux de réparation et d'entretien des bâtiments et équipements municipaux (équipements de parcs / espaces verts), participe à la vérification de la signalisation routière, exécute les travaux relatifs à l'entretien de la chaussée, exécute les travaux relatifs à l'entretien des parcs municipaux et accomplit toutes autres tâches connexes requises par la municipalité.

Exigences

- Être disponible à compter du 17 juin jusqu'au 19 septembre 2008;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5 (détenir un permis de conduire valide de classe 3 serait un atout) ;
- Détenir une attestation pour le cours de sécurité sur les chantiers de construction (serait un atout);
- Être en mesure d'opérer une scie à chaîne et une débroussailleuse ;
- Bonne habileté pour les travaux manuels et bonne aptitude physique, être en santé;
- Aimer travailler à l'extérieur et faire preuve de disponibilité;
- Avoir du dynamisme, le sens des responsabilités, de la motivation, être autonome, débrouillard et faire preuve d'une grande capacité à travailler en équipe;
- Avoir de l'entregent et de la facilité à communiquer avec le public ;
- Seront considérées comme des atouts, l'expérience pertinente, les formations supplémentaires, l'expérience au sein d'autres services municipaux, permis de conduire valide classe 3, attestation pour le cours de sécurité sur les chantiers de construction ;

Conditions salariales

13,17 \$ de l'heure selon la convention collective en vigueur.

* À noter que la personne retenue aura une période de probation de six (6) mois à faire, avant d'obtenir le poste de journalier (art. 3.01 b)de la convention collective en vigueur.

Information

Les personnes intéressées à poser leur candidature, doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 11 juin 2008 – 15 h** à l'adresse suivante :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
« JOURNALIER - 2008 »
19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf, (Québec) J0W 1S0
Télécopieur : (819) 597- 4036
Courriel : dg@lac-du-cerf.ca

Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.

Donné à Lac-du-Cerf, ce 27^e jour du mois de mai de l'an deux mille sept.

Jacinthe Valiquette, g.m.a.
Secrétaire-trésorière et directrice générale.

c.c. Monsieur Jacques Valiquette, représentant syndical.